



BAC Pro Maintenance

Matériels Agricoles ou d'espaces verts



Public concerné :

Le recrutement est réservé aux personnes ayant 16 ans au minimum ou 15 ans pour les sortants de troisième et peut aller jusqu'à 30 ans.

Conditions d'entrée en formation :

Conditions d'accès et d'admission :

Pourra être admis en formation pour préparer le baccalauréat professionnel en trois ans tout élève :

- ✓ Ayant terminé une classe de troisième de collège ou un CAP.
- ✓ Orienté vers la voie professionnelle par le conseil de classe de troisième.
- ✓ Volontaire pour suivre ce cursus et dont la famille aura donné son accord.

Prérequis :

- ✓ Validation de l'inscription par la direction du CFAA, basée sur une lettre de motivation et les bulletins scolaires du candidat. Cette démarche pourra être accompagnée, sur demande de la direction du CFAA d'un entretien de motivation avec le jeune, sa famille ou son représentant légal.

Objectifs de la formation :

Exercer une activité dans l'exploitation, le développement, la maintenance et la distribution de matériels agricoles, travaux publics, parcs et jardins...

Déroulement de la formation :

- ✓ La formation est réalisée dans le cadre de l'apprentissage sur deux années, à raison de 20 semaines de cours au CFAA par an (soit 700h par an) ;
 - ✓ Les jeunes fréquentent les cours par alternance (contrat d'apprentissage), de septembre à juillet ;
- Le reste du temps est consacré à la formation en entreprise (dont 5 semaines de congés payés).

Modalité d'évaluation et mode de validation :

Possibilité de suivre indépendamment 1 ou des blocs de compétences qui pourront donner lieu à validation en fonction de la réglementation en vigueur. (pour plus d'information, nous contacter).

Le diplôme du Baccalauréat Professionnel est délivré selon les modalités des épreuves terminales.

Formation par
apprentissage

agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées



Formation accessible à tous publics en situation de handicap

Référente handicap :

C. Loiseaux

celine.loiseaux@educagri.fr

Référente coopération

Internationale : A.Faivre

amandine.faire@educagri.fr

Référent pédagogique :

V. Bret Directrice du CFAA

veronique.bret@educagri.fr

CFA Agricole
de Haute-Saône

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
Fax 03 84 96 85 50

cfa.haute-saone@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr

Programme de formation : BAC Pro Maintenance - en 3 ans

S.1	Mobiliser ses connaissances pour résoudre un problème technique	510h00
S.2	Mobiliser ses connaissances technologiques et scientifiques pour résoudre un problème	120h00
S.3	Mobiliser ses connaissances pour répondre à une demande d'intervention	570h00
S.4	Comprendre une langue dans le cadre socio-professionnel	160h00
S.5	Comprendre et analyser une situation, exposer et argumenter	310h00
S.6	Analyser en utilisant un vocabulaire graphique	140h00
S.7	Pouvoir travailler pleinement	120h00
S.8	Mobiliser ses connaissances pour découvrir le monde professionnel	100h00
Reprise du vécu en entreprise		60h00
Rapport		10h00
TOTAL		2100h00



BAC Pro Maintenance

Matériels Agricoles ou d'espaces verts

Métier préparé :

- ✓ La vente, distribution, location de matériels.
- ✓ La maintenance des matériels agricoles, de travaux publics, de parcs et jardins.
- ✓ L'utilisation de matériels agricoles, de travaux publics, de parcs et jardins.

Indicateurs de résultats :

	Nombre d'apprentis	Taux de réussite juin 2023	Taux d'abandon	Taux de satisfaction apprentis
BAC PRO MAINTENANCE	43	84%	0%	88%

Délai d'accès à la formation :

l'entrée en formation s'effectue dès la signature du contrat et l'élaboration de la convention pédagogique par le CFAA et validée par l'employeur.

Poursuites d'études & Métiers préparés :

Poursuite d'études :

- ✓ Poursuite possible en BTS TSMA ou CQP maintenance.

Rémunération et financement :

<https://www.education.gouv.fr/inserjeunes-un-service-d-aide-l-orientation-des-jeunes-en-voie-professionnelle-309485>



Formation par apprentissage

agefiph
ouvrir l'emploi aux personnes handicapées



Formation accessible à tous publics en situation de handicap

Référente handicap :

C. Loiseaux

celine.loiseaux@educagri.fr

Référente coopération

Internationale : A.Faivre

amandine.faivre@educagri.fr

Référent pédagogique :

V. Bret Directrice du CFAA

veronique.bret@educagri.fr

CFA Agricole de Haute-Saône

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
Fax 03 84 96 85 50

cfa.haute-saone@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr

Rémunération* Salaire minimum mensuel brut en contrat d'apprentissage au 1 ^{er} janvier 2023						
Salaire d'un apprenti en 2023	Moins de 18 ans		de 18 à 20 ans		de 21 à 25 ans	
	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut
1 ^{ère} année d'apprentissage	27% SMIC	471,75€	43% SMIC	751,30€	53% SMIC	962,02€
2 ^{ème} année d'apprentissage	39% SMIC	681,41€	51% SMIC	891,07€	61% SMIC	1 065,79€
3 ^{ème} année d'apprentissage	55% SMIC	960,96€	67% SMIC	1 170,62€	78% SMIC	1 362,82€
Salaire d'un apprenti en 2023	26 ans et plus					
	Base de calcul			Montant brut		
	100% du SMIC			1 747,20 €		

* Suivant les opérateurs de compétences, la rémunération peut être plus élevée.

Aides aux employeurs	
Aide à l'embauche CAP – BAC PRO – CS	Une aide de 6000 euros est octroyée la première année, à la signature du contrat d'apprentissage à compter du 1^{er} janvier 2023
Aide exceptionnelle BTS – LICENCE (jusqu'au 31/12/2023)	